

extrait du bilan enquête préalable

5. SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS, PROPOSITIONS ET ARGUMENTS EXPRIMÉS

5.1 L'opportunité du projet

Le rééquilibrage territorial, notamment en matière d'activités et d'emplois, est une des motivations avancées par le maître d'ouvrage qui s'appuie sur l'estimation qu'à l'horizon 2030, une proportion de 20% de la population de l'île vivra dans les Hauts.

L'opportunité du projet et ses caractéristiques ont alimenté une grande partie des débats lors des réunions publiques au **travers des interrogations sur l'intérêt du parc, la crainte d'une dénaturation du site et de voir le projet générer des impacts visuels et des nuisances pour les riverains les plus proches, de même que les conditions de son exploitation et le nombre et la pérennité des emplois créés.**

De nombreuses interrogations formulées sur l'opportunité et les caractéristiques du projet peuvent être résumées dans cette contribution (cf. Annexe) : « Nous nous interrogeons toujours sur : l'opportunité des attractions à sensations, bien éloignées d'un tourisme vert : tyroliennes et ballon captif, leur coût/famille ne va-t-il pas exclure les familles les plus modestes ? les nuisances sonores pour les riverains ? les nuisances de voisinage : parking sauvage, va et vient incessants ? la rentabilité de telles infrastructures, le coût de leur maintenance ? »

Les arguments des avis défavorables au projet émis via le site d'expression et les questionnaires portent sur les impacts environnementaux, les éventuelles retombées négatives économiques et financières du projet sur la commune ainsi que sur la situation actuelle en matière d'encombrement et de trafic routier qui, selon certains, ne pourrait qu'empirer avec la création du parc. Quelques personnes ont également manifesté une défiance quant au processus démocratique en cours « projet déjà ficelé ».

Les avis favorables au projet reposent sur la dynamique qu'il est susceptible d'impulser pour développer le territoire des Hauts, notamment au travers de la création d'emplois et du développement du tourisme.

Les sorties en famille et les activités ludiques pour les jeunes sont souvent évoquées, comme l'intérêt de sensibiliser le public à la conservation de la biodiversité et aux enjeux environnementaux.

Nous avons restitués par grands thèmes, certaines observations qui nous ont paru parfaitement représenter les différents avis exprimés par le public :

- Des avis contrastés :

Entre les publics qui affichent une volonté de conserver en l'état un site naturel étendu à l'ensemble de la Plaine des Cafres, dont l'attractivité et l'authenticité sont mises en avant :

« La Réunion n'arrête pas d'être dénaturée. Trop de béton. Elle doit rester telle quelle désormais et revenir sur ses valeurs que les ancêtres avaient, veiller au bien-être de ses habitants » ;

« Le Volcan est un site naturel exceptionnel qu'il ne faut en aucun cas dénaturer. En faire un lieu de tourisme de masse avec tout ce que cela entraîne comme nuisances et dégradations sur l'environnement, n'est pas une bonne idée » ;

« La plaine des cafres n'a pas besoin de parc, le paysage est déjà suffisamment attractif » ;

« Laisser la nature en l'état est pour moi le plus important, La beauté du site justifie qu'on le laisse tranquille » ;

« Nos espaces naturels sont comptés à la Réunion. Ne les gaspillons pas dans des projets d'un autre temps. De plus, la Plaine des Cafres, que je fréquente depuis mon enfance, est l'un des rares lieux facilement accessibles au calme quasi absolu. Ne le gâchons pas, et ne créons pas de nuisances pour la population locale » ;

« C'est le territoire des éleveurs, des agriculteurs et des habitants, je suis pour un projet mais pas pour le parc ».

Bilan de la concertation préalable L121-17 / Parc du Volcan

15

Et ceux qui argumentent que le parc constitue un bienfait pour dynamiser les Hauts de l'île, rééquilibrer les activités entre les Bas et les Hauts, et mettre en valeur la " Porte " du volcan tout en sensibilisant un public plus large aux enjeux environnementaux :

« Le Parc du Volcan permettra de dynamiser les Hauts de La Réunion, connu principalement pour ses randonnées et de ce fait restreint à un type de public. Il permettra de renforcer la sensibilisation du public vis-à-vis de la conservation de la biodiversité et des enjeux environnementaux de plus en plus concrets aujourd'hui » ;

« C'est une opportunité de rendre plus attractive la porte menant au volcan, que les visiteurs s'arrêtent plus longtemps sur le secteur avant de monter au Volcan, de créer de l'emploi, de valoriser la flore réunionnaise » ;

« Les gens vont bien à Saint-Pierre pour se ressourcer, alors pourquoi pas nous au Tampon ? » ;

« Un réel et nouvel atout pour la plaine des cafres et son développement harmonieux et réussi.

Personne ne sera oublié que ce soit les plus jeunes avec des aires de jeux, les familles avec des aires de repos et de pique-nique. Pour les sportifs beaucoup d'équipements et les amateurs de sensations fortes pourront s'essayer sur les

tyroliennes ou encore le ball on captif ou ils découvriront les hauts de l'île sous un nouvel angle. Les amoureux de la nature pourront serpenter à loisir dans les chemins tracés tout spécialement et qui vont accueillir, outre les plantes déjà en place, des variétés endémiques adaptées au climat des Hauts ».

Sur l'évolution du projet tel qu'il est soumis à la concertation : « D'ores et déjà nous pouvons saluer la dimension plus modeste du projet de départ. L'axe attractions/animations nous avait semblé démesuré et non avvenu pour le territoire de la Plaine des Cafres »

Si certaines caractéristiques du projet séduisent, **le maître d'ouvrage est aussi invité à veiller sur l'intégration paysagère des structures qu'il prévoit de réaliser** : « L'axe du Parc de plantes endémiques est sans doute la dimension la plus séduisante du projet. Si nous pouvons adhérer au volet découverte de la végétation, de la zone ludique familiale, on se dit de préserver l'authenticité du lieu. Le choix des matériaux, des couleurs doit être de nature à respecter et s'intégrer au paysage : jaune, orange... ce ne sont pas les couleurs du site. Ne pas dévisager davantage la Plaine des Cafres et valoriser notre matière première doivent être des préoccupations majeures ».

Des intervenants critiquent l'argument du bénéfice des fonds européens pour faire avancer le dossier et estiment que le projet « du ludique et du sensationnel » pourrait être réalisé en d'autres endroits, qu'il y a plus urgent pour la commune en matière de logements, rénovations, aides à la personne, etc.

La reprise de la réflexion sur l'intérêt de l'activité équestre (sans hippodrome) a été suggérée, en tant que découverte et pour le tourisme, au vu de la situation géographique privilégiée du projet en rapport avec les circuits de randonnée et les possibilités d'admirer « un espace naturel grandiose ».

Un contributeur (cf. Annexe) propose la création d'un « Parc du Volcan durable » en substitution au projet, par la remise en valeur de l'existant, « Travail d'entretien pour traquer les invasifs, rénover, améliorer, voire compléter les kiosques, foyers de barbecue, aires de stationnement, aménager les sentiers, tracer des circuits de randonnée pour établir des chemins de traverse, les Grands Kiosques pourraient devenir un pôle d'animation et d'artisanat », en associant au projet les acteurs du territoire (agriculteurs, restaurateurs, artisans, animateurs)